

LES CAHIERS DE L'
Entre
LOISIRS-CULTURE
Deux
GASTRONOMIE
Mers

15 F

N° 12 - JANVIER 1996

**TOUS LES 2 MOIS,
PARTEZ A LA DECOUVERTE
DE L'ENTRE DEUX MERS.**



E D I T O R I A L

Tout est dans tout...

**VIENNE
POUR LES CLOCHES
et contre les Rhumes.**

**J... COMME JEUNE
J... comme JOSEM**

**SAVEZ-VOUS PLANTER
les haies à la mode
de chez nous ?**

**PAYSAGE, ENJEU
de société et nouvelles
réglementations.**

**PETITE HISTOIRE
du temps présent.**

**L'ART ET LE
bon sens.**

**LA COMMANDERIE
hospitalière
de Sallebruneau.**

100 ANS APRES.

L'Entre Deux Mers est une terre de distinction. Il n'a rien à voir avec l'idée que l'on se fait, ailleurs, de son département La Gironde. D'abord, il a de la hauteur puisqu'il peut s'enorgueillir d'être fait de côteaux. Ensuite, il ne se commet pas ! Il faut le mériter et pour y accéder traverser l'une ou l'autre des deux rivières qui l'enchâssent jalousement.

Ceci explique peut-être que pendant longtemps l'Entre Deux Mers est resté terre préservée, terre de paysages.

Au cours des siècles, il y a bien eu, comme partout, quelques invasions. Nombreux furent les pèlerins qui y po-

sèrent leurs besaces, les guerriers qui, après avoir guerroyé, y trouvèrent le repos, pensant sans doute qu'un pays si aimable méritait plus de considération que de vaines querelles. Beaucoup se sont sentis devenir bâtisseurs, défricheurs, cultivateurs, viticulteurs, pêcheurs...

Peu à peu, ils ont façonné le pays, avec sagesse. Dans "paysage" n'y a-t-il pas "Pays" et "Sage" ?

Ils bâtissaient leurs maisons avec les matériaux du cru. Ils les adossaient aux collines sachant qu'ainsi elles seraient préservées des intempéries, ils les orientaient en fonction du soleil sachant que celui-ci leur dispenserait

chaleur en hiver, au moindre rayon ; par contre, les arbres plantés devant la façade prodigueraient leur fraîcheur en été.

Ils se protégeaient du voisinage en plantant haies d'épineux et de baies, celles-ci changeaient de tons au fil des saisons. Ils entretenaient talus, remblais et digues car ils savaient que l'eau qui dort peut à tout moment devenir capricieuse.

Ils participaient à l'harmonie et contribuaient à la construire. Les couleurs des toits, des volets, des appentis constituaient une palette qui ne heurtait pas le regard et s'intégrait naturellement.

Naturellement... le naturel était vrai et naturel !

Nul besoin de loi pour rappeler aux hommes que le paysage est l'âme d'un pays et que sans âme l'homme vit mal ! Que le paysage est un bien collectif, unique et gratuit.

Mais ce qui est gratuit n'a pas de prix. Et aujourd'hui, où le Dieu Argent est assis sur le trône de l'économie libérale, on fait fi des paysages, les sacrifiant sans vergogne au nom de la modernité.

La technologie, les techniques permettent d'araser les montagnes, d'éventrer les collines, de détourner les fleuves et les rivières, de bétonner les berges... tout est devenu possible !

C'est sans doute pourquoi quelques esprits "chagrins", effrayés, ont décidé de concocter "une loi paysages" un peu timidement, mais, depuis début 1995, elle existe vraiment et c'est tant mieux, même s'il faut toujours se méfier. Ce n'est jamais bon signe quand on en arrive à l'obligation de légiférer !

Comme nul n'est censé ignorer la loi, nous avons voulu faire de nos lecteurs des personnes averties, c'est pourquoi ce numéro des Cahiers de l'Entre Deux Mers est consacré en partie aux paysages.

Colette Lièvre



Vienne pour les cloches et contre les Rhumes.

Au mois de mai 1726, Jean Vienne, prêtre de Blésignac âgé de 35 ans, succédait à François Frère à la cure de Nérigean. Une de ses premières actions notables sera de remettre en état la cloche de l'église Saint-Martin, ce qu'il fit en février 1728 en prenant un soin particulier des moindres détails de l'installation de la "voix de la Maison de Dieu : "L'an 1728 et le 7^e jour du mois de février a été remontée au clocher la cloche de cette paroisse après avoir été refondue à Sadirac. Le 4^e du même mois elle a été augmentée de quelques 25 à 30 livres (1) de fonte et pèse à peu près 770 livres. Elle a été refondue par le nommé La Chassigne maître fondeur de la ville de Gourdon en Quercy (2). Les inscriptions de la cloche sont : "cette cloche a été refondue à l'honneur de St-Martin de Nérigean, elle a été refondue par les soins de G. Vienne curé en 1727. Parrain Monsieur Josepe de Ponta, marraine Marie Anne de Ségur."

Soucieux d'exactitude Vienne devait s'empresser de rajouter : "Ces inscriptions contiennent beaucoup de fautes d'orthographe et quelques fautes d'omission car à l'égard de mon nom il l'a mis par un G au lieu de le mettre par un J, il a également omis deux lettres au nom de Monsieur de Pontac ; au lieu de mettre Pontac il a mis Ponta et au lieu de Joseph il a mis Josepe ; et à l'égard de la marraine il a omis de dire que c'était Dame Marie Anne de Ségur parce que c'est son épouse. Quant à moi il a omis de mettre Maître Jean Vienne, curé".

Voilà bien des erreurs fixées dans le

bronze que Vienne se devait de relever à l'attention de la prospérité, de préciser aussi que "la cloche a coûté 45 livres pour la refonte seule à la mesure du même poids qu'elle était et 25 livres que je lui ai donné (au fondeur) pour la remplir de fonte font 160 livres en un mot tout bien compté, pour la faire descendre et remonter et les autres frais pour aller à Sadirac ou jay resté deux jours avec deux de mes paroissiens, savoir M. Gofreteau et M. Gisson. Il en a coûté bien 200 livres dont j'ai payé 50 livres sans compter les soins et l'embarras, les paroissiens ont fourni le reste".

Hélas tous ces soins et embarras pour rien ou presque car il fallut recommencer 13 années plus tard. Cette fois le curé devait employer les grands moyens, au point qu'il fit refondre sa cloche cassée "dans l'église cathédrale Saint-André en même temps que les deux grosses cloches de cette église... la matière de la nôtre ayant été mêlée dans celle de la plus grosse, elle pèse 825 livres. Cette dépense a coûté 450 livres, savoir 300 livres pour la refonte et 150 pour son installation". Pour faire plaisir au curé de Nérigean les chanoines de Saint-André repoussèrent leur office de deux heures pour que la cloche fut fondue !"

Entre-temps, en 1737, Vienne se décida aussi à rebâtir la maison curiale "depuis le fondement jusqu'à la fin et le tout à mes propres frais et dépens de sorte que personne n'y a pas fourni la valeur d'une obole".

Attentif à l'état de son église, Vienne l'était aussi envers l'état de santé de ses paroissiens. Sans doute avec peine notait-il que "cette année